

# FORMATIONS PROFESSIONNELLES 2009

## A domicile

Accompagnement

Approche corporelle

## En institution

Prendre soin

Animation

## En services non-gériatriques

Comprendre

Formation

## En situation d'encadrement

Projets de vie

Approche neuropsychologique

15 ans d'expérience et de savoir-faire

Des formations spécifiques  
pour tous les acteurs de l'accompagnement



**ASSOCIATION  
FRANCE ALZHEIMER®**  
[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

*Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide*



# SOMMAIRE

PAGE 2 À 3

- Edito
- La méthode pédagogique
- Calendrier

PAGE 4 À 8

- Sensibilisation pour comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- L'approche corporelle de la personne malade à domicile
- La relation avec l'entourage familial à domicile
- Les activités d'animation à domicile

PAGE 9 À 11

- Prendre soin des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer
- Activité d'atelier et d'animation en institution ou en accueil de jour
- La relation corporelle avec la personne malade

PAGE 12 À 13

- Prendre soin des personnes malades en service non gériatrique
- Bénévoles intervenant auprès des personnes malades

PAGE 14 À 18

- Aider son équipe à prendre soin
- Projet de vie - Projet de soin
- Groupes de paroles auprès des familles
- L'approche neuropsychologique
- L'approche clinique

PAGE 19

- Diplôme inter universitaire

PAGE 20 À 27

- Conditions générales
- Bulletin de pré-inscription

# EDITO

L'Association France Alzheimer, organisme de formation agréé depuis 1988, assure la formation des professionnels qui sont en contact quotidien avec les personnes touchées par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée.

Forte d'une expérience et d'un savoir-faire d'une quinzaine d'années, France Alzheimer propose des formations de qualité aux professionnels qui prennent en charge des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer: aides à domicile, aides soignantes, infirmières, personnel d'animation, de coordination et d'encadrement, psychologue, assistante sociale, ergothérapeute, psychomotricienne, etc.

Le contenu des formations est adapté au contexte de la prise en charge des personnes malades à domicile, en institution, avec ou sans unité spécifique ou en service non-gériatrique. Certaines formations développent des thèmes s'adressant à un public spécifique.

Les stages sont encadrés par un formateur principal et des intervenants spécialisés (gériatre, neuropsychologue, psychomotricien, etc.), tous engagés sur le terrain auprès des malades Alzheimer.

Nous vous invitons à découvrir les thèmes de formation proposés. Toutes nos formations peuvent être personnalisées. Contactez nous pour convenir de votre programme.

Le Service Formation

## LA MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Un apport de connaissance pour mieux comprendre
- De nombreux exemples pour faire le lien avec la pratique des stagiaires
- Un discours simple pour une bonne compréhension
- Des professionnels concernés par le soin pour une formation de qualité
- Des supports vidéo pour illustrer les apports
- Des projets entre les sessions suivis par le formateur pour accompagner les acquisitions
- Des mini mises en situation pour être encore plus concret
- Des exercices clairs et utiles
- Des temps de réflexion et de partage pour s'approprier les nouvelles connaissances
- Un support écrit complet, remis à chaque stagiaire, pour pouvoir revenir sur ce qui a été dit
- Un bilan de formation avec un responsable pour envisager le retour sur le terrain à l'issue de la formation

# CALENDRIER 2009

## INTITULÉ DE LA FORMATION

## DATES

### 1<sup>er</sup> semestre

### 2<sup>e</sup> semestre

Sensibilisation pour comprendre la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées	29 - 30 janvier ou 4 - 5 mai	7 - 8 décembre
Prendre soin des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer	5 - 6 février et 9 - 10 mars	1 - 2 octobre et 5 - 6 novembre
Activité d'atelier et d'animation en institution ou en accueil de jour	12 - 13 janvier et 2 - 3 février	7 - 8 septembre et 28 - 29 septembre
La relation corporelle avec la personne malade	16 - 17 mars et 6 - 7 avril	19 - 20 octobre et 16 - 17 novembre
Prendre soins des personnes malades en service non gériatrique	5 - 6 février et 9 - 10 mars	1 - 2 octobre et 5 - 6 novembre
Aider son équipe à prendre soin	30 - 31 mars et 27 - 28 avril	
Groupes de paroles auprès des familles	22 - 23 janvier	24 - 25 septembre
L'approche neuropsychologique		5 - 6 octobre
L'approche clinique		3 - 4 décembre
Diplôme inter universitaire Ethique et soins des malades Alzheimer	15 jours entre décembre 2008 et juin 2009	

Les formations « Projet de vie - Projet de soin » et « Bénévoles intervenant auprès des personnes malades » se déroulent dans vos locaux, les dates sont définies selon vos disponibilités.

Notre calendrier est réactualisé en fonction des inscriptions. N'hésitez pas à vérifier sur le site [www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org), rubrique Formation des professionnels.

# COMPRENDRE LA MALADIE D'ALZHEIMER ET LES MALADIES APPARENTÉES

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades à domicile.

## DATES

29 et 30 janvier  
ou  
4 et 5 mai  
ou  
7 et 8 décembre

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter:  
200 € par personne

En intra:  
1 650 € par groupe, frais  
de déplacements en sus

## OBJECTIFS

Une sensibilisation à la maladie qui permet de se repérer sur les troubles au domicile :

- Être capable de faire la différence entre normalité et troubles neurologiques
- Savoir distinguer les différentes pathologies pour réfléchir à l'approche de la maladie d'Alzheimer
- Connaître les symptômes de la maladie et leur répercussion au quotidien
- Connaître l'évolution de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Avoir des repères de détection
- Mieux comprendre quel symptôme peut être en cause dans le comportement d'une personne malade
- Envisager des réponses aux difficultés de la prise en charge

# ACCOMPAGNER LES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades à domicile.

## DATES

5-6 février et 9-10 mars  
ou  
1-2 oct. et 5-6 nov.

## DURÉE

4 ou 6 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
400 € par personne

En intra :  
4 020€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation à la maladie et ses conséquences qui permet de savoir intervenir à domicile auprès du malade et de la famille :

- Connaître la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- S'adapter en fonction du stade de la maladie
- Savoir répondre lorsque la personne est très désorientée
- Savoir proposer des aménagements pertinents
- Connaître les structures d'accueil et d'aide possible
- Comprendre les répercussions sur les familles
- Savoir comment limiter les conflits
- Envisager les activités d'animation sur le domicile

## LE +

Une psychomotricienne intervient sur une journée pour une réflexion pratique sur l'approche corporelle et les soins de nursing.

# L'APPROCHE CORPORELLE DE LA PERSONNE MALADE À DOMICILE

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades à domicile. Vous avez déjà suivi une formation sur la maladie d'Alzheimer et souhaitez poursuivre sur un thème en particulier.

## DATES

A définir selon  
vos disponibilités

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

Dans vos locaux

## TARIFS

En intra :  
1 650€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

- Revenir sur la communication non-verbale
- Approfondir les différentes possibilités de l'approche corporelle
- Savoir prendre contact physiquement avec la personne malade à tout stade de la maladie
- Découvrir les approches de détente
- Découvrir les pratiques de portages, de mobilisation
- Découvrir le toucher enveloppant et contenant
- Découvrir les effets de la relaxation pour soi-même

## LE +

Une découverte pratique par une psychomotricienne des techniques de toucher pour prendre soin en limitant les réactions de refus et d'agressivité.

# LA RELATION AVEC L'ENTOURAGE FAMILIAL À DOMICILE

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades à domicile. Vous avez déjà suivi une formation sur la maladie d'Alzheimer et souhaitez poursuivre sur un thème en particulier.

## DATES

A définir selon  
vos disponibilités

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

Dans vos locaux

## TARIFS

En intra :  
1 650€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

- Comprendre les bouleversements occasionnés dans la dynamique familiale par la maladie neuro-dégénérative
- Envisager ce qui fait obstacle à une relation de confiance entre soignants et famille
- Repérer la demande implicite des familles
- Savoir quoi répondre aux familles
- Comprendre les difficultés des familles
- Réfléchir à la perspective d'une entrée en institution et ses retentissements

# LES ACTIVITÉS D'ANIMATION À DOMICILE

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades à domicile. Vous avez déjà suivi une formation sur la maladie d'Alzheimer et souhaitez poursuivre sur un thème en particulier.

## DATES

A définir selon  
vos disponibilités

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

Dans vos locaux

## TARIFS

En intra :  
1 650€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

- Comprendre l'intérêt des activités d'animation dans le contexte de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées
- Savoir organiser des activités autour des actes de la vie quotidienne
- Adapter l'activité en fonction des capacités de la personne
- Envisager les différents supports d'activité (sensoriel, manuel, artistique, réminiscence, corporel, etc.)
- Mettre en place une activité à domicile
- Repérer les compétences pour réussir l'activité

# PRENDRE SOIN DES PERSONNES ATTEINTES DE LA MALADIE D'ALZHEIMER

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades en institution.

## DATES

5-6 février et 9-10 mars  
ou  
1-2 oct. et 5-6 nov.

## DURÉE

4 ou 6 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
400 € par personne

En intra :  
4 020€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation à la maladie qui permet d'être réellement capable de s'occuper des personnes malades :

- Comprendre ce qu'est la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Comprendre comment s'installent les troubles du comportement
- Savoir y répondre par des attitudes ou des aménagements
- Evoquer tous les soins devenant problématiques
- Savoir quoi faire quand ça se passe mal
- Envisager la place de la douleur dans les troubles du comportement
- Réussir sa rencontre avec la famille
- Evoquer la place des activités d'animation
- Connaître la philosophie d'un CANTOU ou d'une unité Alzheimer

## LE +

Une psychomotricienne intervient sur une journée pour une réflexion pratique sur l'approche corporelle et les soins de nursing.

# ACTIVITÉ D'ATELIER ET D'ANIMATION EN INSTITUTION OU EN ACCUEIL DE JOUR

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades en institution. Vous avez déjà acquis une connaissance sur la maladie d'Alzheimer et souhaitez découvrir ou approfondir vos connaissances sur les activités auprès des personnes malades.

## DATES

12-13 janvier et 2-3 février  
ou  
7-8 et 28-29 septembre

## DURÉE

4 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
400 € par personne

En intra :  
4 020 € par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation qui donne le moyen de construire et mettre en place son projet d'animation :

- Développer des compétences dans le domaine de l'animation, que l'on soit animateur ou personnel para-médical
- Définir les objectifs d'animation
- Distinguer les supports d'activités d'animation : cognitif, corporel, sensoriel, réminiscence, etc.
- Savoir comment mettre en place les activités d'animation
- Savoir organiser des animations collectives et individuelles
- Ajuster le support et le cadre de l'animation aux capacités du malade
- Envisager les activités tirées des actes de la vie quotidienne
- Remettre l'animation au coeur du projet de soin
- Acquérir des techniques d'évaluation

# LA RELATION CORPORELLE AVEC LA PERSONNE MALADE

## PUBLIC

Vous intervenez auprès des personnes malades en institution mais aussi auprès de personnes très régressées et vous cherchez une formation pour savoir comment développer un toucher relationnel dans le soin.

## DATES

16-17 mars et 6-7 avril  
ou  
19-20 oct. et 16-17 nov.

## DURÉE

4 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
400 € par personne

En intra :  
4 020€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation qui permet de développer un toucher thérapeutique au quotidien et envisager le soin auprès des personnes à tous les stades de la maladie :

- Acquérir des gestes de contacts adaptés aux personnes en grande difficulté
- Développer des techniques de toucher relaxant
- Avoir une formation très concrète sur la spécificité du toucher aux personnes souffrant de troubles cognitifs
- Découvrir des techniques corporelles apaisantes lors de des soins de nursing
- Retrouver et savoir utiliser toute la dimension sensorielle
- Aider le malade à reconstruire un schéma corporel
- Mobiliser la personne malade

## LE +

Une psychomotricienne vous apporte une réflexion et une mise en pratique de l'approche corporelle et des soins de nursing.

# PRENDRE SOIN DES PERSONNES MALADES EN SERVICE NON GÉRIATRIQUE

## PUBLIC

Vous êtes parfois amenés à accueillir des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou apparentée.

## DATES

5-6 février et 9-10 mars  
ou  
1-2 oct. et 5-6 novembre

## DURÉE

2 ou 4 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
400 € par personne

En intra :  
4 020€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation à la maladie qui permet de répondre aux besoins des malades et de leur famille :

- Découvrir ce qu'on appelle la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Repérer chez vos patients, les personnes présentant des troubles
- Se repérer dans les stades de la maladie
- Comprendre les difficultés de la personne malade
- Savoir adapter son approche
- Envisager ce qu'il faut éviter lors d'une hospitalisation
- Comprendre les difficultés des familles
- Connaître les structures d'accueil
- Accompagner le cheminement des familles afin d'éviter le passage en institution non préparé
- Savoir comment favoriser une entrée en institution dans de bonnes conditions

## LE +

Nous personnalisons le programme en fonction du contexte de vos interventions et du lieu de vie habituel de la personne malade.

# BÉNÉVOLES INTERVENANT AUPRÈS DES PERSONNES MALADES

## PUBLIC

Vous êtes bénévoles et intervenez auprès des personnes malades.

## DATES

A définir selon  
vos disponibilités

## DURÉE

4 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

Dans vos locaux

## TARIFS

En intra :  
3 080 € par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation à la maladie qui permet aux bénévoles de mener à bien leurs interventions :

- Acquérir des connaissances sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Se repérer dans les évolutions de la maladie
- Comprendre les attitudes de la personne malade
- Pouvoir s'adapter aux comportements
- Être capable de communiquer malgré les troubles
- Réfléchir au rôle du bénévole auprès des malades et des familles
- Evoquer le partenariat avec les professionnels du soin

## LE +

Nous personnalisons le programme selon votre projet de bénévolat.

# AIDER SON ÉQUIPE À PRENDRE SOIN

## PUBLIC

Vous êtes responsable ou coordinateur d'une équipe.

## DATES

30-31 mars et  
27-28 avril

## DURÉE

4 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
400 € par personne

En intra :  
4 020€ par groupe  
frais de déplacements  
en sus

## OBJECTIFS

Une formation qui permet d'accompagner son équipe vers de bonnes pratiques de soins :

- Comprendre les symptômes et l'évolution de la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées
- Comprendre les troubles du comportement et envisager des réponses adaptées
- Connaître les aménagements efficaces pour les personnes souffrants de troubles cognitifs
- Envisager le rôle du personnel encadrant face aux difficultés liées aux troubles ou à la demande des familles
- Savoir évaluer de manière objective la douleur
- Réfléchir autour des principes de bientraitance
- Anticiper et répondre aux difficultés des équipes

## LE +

Une psychomotricienne intervient sur une journée pour une réflexion pratique sur l'approche corporelle et les soins de nursing.

# PROJET DE VIE - PROJET DE SOIN

## DATES

A définir selon vos disponibilités

## DURÉE

en fonction de votre projet

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

Dans vos locaux

## TARIFS

En intra :  
*Tarif à définir*

## PUBLIC

Vous envisagez de formaliser et de mettre en oeuvre un projet de vie, de service, d'unité d'accueil, d'établissement. Vous cherchez une formation pour vous aider à organiser et réaliser votre projet.

## OBJECTIFS

Une formation-action qui vous accompagne dans la conception de votre projet :

- Penser au fonctionnement du service en fonction de l'objectif de prise en charge des personnes malades
- Réfléchir à l'organisation du service et la place des familles
- Prendre en compte la particularité du travail en équipe dans les services accueillant des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée
- Connaître la méthodologie à appliquer pour développer un projet de vie complet et des projets de soins individualisés

## Le +

Le programme et la formation s'adaptent à votre demande.

# GROUPES DE PAROLES AUPRÈS DES FAMILLES

## PUBLIC

Vous êtes psychologue en secteur gériatrique.

## DATES

22 - 23 janvier  
ou  
24 - 25 septembre

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
310€ par personne

## OBJECTIFS

Une formation qui permet de définir son projet de soutien aux familles :

- Définir les objectifs de soutien proposé aux familles
- Mieux connaître le profil des aidants familiaux
- Revenir sur les étapes psychologiques des proches dans le contexte de la maladie d'Alzheimer
- Evoquer les problématiques soulevées par les familles
- Travailler sur le cadre et la dynamique de groupe
- Explorer les différentes propositions d'aide : le groupe de paroles, le cycle de rencontre, les entretiens individuels
- Echanger avec des professionnels confrontés aux mêmes réalités

# L'APPROCHE NEUROPSYCHOLOGIQUE

## DATE

5-6 octobre

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
310€ par personne

## PUBLIC

Vous êtes psychologue clinicien et intervenez auprès de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Vous souhaitez une formation sur l'approche neuropsychologique.

## OBJECTIFS

Une formation pour reconnaître l'intérêt et les limites de l'approche neuropsychologique :

- Comprendre les troubles cognitifs dans leur organisation et leur évolution
- Avoir une présentation générale, non exhaustive des tests principaux en la matière
- Comprendre la démarche de bilan en consultation
- Envisager l'approche neuropsychologique en institution dans l'objectif d'aider à concevoir un projet de soin avec l'équipe soignante
- Intérêt et limite de l'évaluation neuropsychologique en institution



Cette formation ne permet pas de faire passer des bilans neuropsychologiques

# L'APPROCHE CLINIQUE

## DATES

3-4 décembre

## DURÉE

2 jours

## HORAIRE

9h30 - 17h30

## LIEU

France Alzheimer  
21 bd Montmartre  
75002 Paris

## TARIFS

En inter :  
310€ par personne

## PUBLIC

Vous êtes neuropsychologue avec un cursus cognitif et intervenez auprès de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et de leurs proches. Vous souhaitez une formation sur la démarche clinique du psychologue.

## OBJECTIFS

Une formation pour réfléchir au rôle et la position du psychologue en gériatrie :

- Revenir sur les instances psychiques et leur fonctionnement
- Présentation générale, non exhaustive des mécanismes de défenses
- Envisager le soutien à partir des étapes décrites par E. K. Ross
- Les replacer dans le contexte de l'accompagnement des familles et des soignants
- Rappeler les principes de la relation d'aide centrée sur la personne
- Réfléchir à l'intervention du psychologue en gériatrie

# DIPLÔME INTER UNIVERSITAIRE ETHIQUE ET SOINS DES MALADES ALZHEIMER

## PUBLIC

Le D.I.U. « Ethique et soins des malades Alzheimer et de leur famille » est accessible à tous, médecins et paramédicaux (infirmiers, kinés, pharmaciens, etc.).

## DATES

4 - 5 - 6 décembre 2008  
15 -16 -17 janvier 2009  
12 -13 - 14 mars 2009  
28 -29 - 30 mai 2009  
18 -19 - 20 juin 2009

## TARIFS

### Formation initiale

- Pour un interne :  
683€ + 230,57€ de frais de scolarité

### Formation continue

- Pour une personne prise en charge par son employeur ou un organisme ou un demandeur d'emploi pris en charge par les ASSEDIC :  
1 260€ + 230,57€ de frais de scolarité
- Pour un libéral ou un salarié non pris en charge :  
880€ + 230,57€ de frais de scolarité (sur demande remise de 30%)

## OBJECTIFS

L'Association France Alzheimer et l'hôpital Broca ont la volonté de proposer un enseignement qui prend en compte la personne malade Alzheimer dans sa globalité médicale, sociale et psychologique. Cette formation pose les jalons d'un soin pensé et réfléchi de la personne malade et de son entourage familial.

## PROGRAMME

- Module 1: L'information du malade et de ses proches  
Module 2: La prise en soin au quotidien  
Module 3: La personne malade dans sa famille et dans la société  
Module 4: La vie en institution et la recherche  
Module 5: Accompagner les personnes en fin de vie

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour toute information, s'adresser à :  
M<sup>me</sup> Sabrina Jollet au 01 44 08 35 17 ou par mail :  
[sabrina.jollet@brc.ap-hop-paris.fr](mailto:sabrina.jollet@brc.ap-hop-paris.fr)  
Groupe hospitalier Broca-La Rochefoucauld  
54-56 rue Pascal, 75013 Paris

Pour les personnes adhérentes de l'association France Alzheimer qui souhaiteraient s'inscrire en auditeur libre, nous contacter au 01 42 97 55 65.

# CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes conditions générales s'appliquent à toute commande de formation passée par le client auprès de l'Association France Alzheimer, le fait de passer commande valant acceptation sans réserve par le client de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

## **Article 1 Objet :**

L'Association France Alzheimer organise des actions de formation dans son domaine d'action tel que défini dans ses statuts. Les présentes conditions générales de vente ont pour objet de définir contractuellement les obligations réciproques des parties dans le cadre de ces actions de formation.

## **Article 2 - Nature et caractéristique des actions de formation :**

Les actions de formation dispensées par l'Association France Alzheimer entrent dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue comme définie au sens des articles L. 6313 et suivants du code du travail. Le numéro d'organisme de formation étant le 11.75.18571.75.

## **Article 3 – Inscription :**

Formation Intra : pour toute demande de formations, une proposition commerciale et/ou un devis est émis au client. La proposition et le devis récapitule l'organisation et le programme de la formation ainsi que les conditions tarifaires. Suite à cela, une convention de stage est établie en double exemplaire. C'est le retour de cette convention de stage signée qui finalise l'inscription.

Sans retour de la convention signée, l'Association France Alzheimer se réserve le droit de ne pas organiser la formation.

Formation Inter : à la réception du bon de préinscription, une convention de stage est établie en double exemplaire. C'est le retour de cette convention de stage signée qui finalise l'inscription.

Sans retour de la convention signée, l'Association France Alzheimer se réserve le droit de ne pas finaliser l'inscription du client.

## **Article 4 - Niveau requis et adéquation :**

L'Association France Alzheimer définit dans son catalogue d'offres de formation la nature des thèmes abordés. Il appartient au client d'évaluer ses besoins en formation et de vérifier si le niveau de son personnel amené à suivre l'une des formations de l'Association France Alzheimer correspond au niveau requis pour celle-ci. Par conséquent, l'Association France Alzheimer ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de l'inadéquation des formations qu'elle propose au niveau du personnel du client.

## **Article 5 - Organisation de la formation :**

La formation aura lieu de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 (soit 7 heures). Cet horaire est indicatif, il peut varier en fonction des stages. Par ailleurs, les stagiaires devront signer une feuille de présence et remplir un questionnaire d'évaluation qu'ils devront remettre le dernier jour du stage au responsable pédagogique.

#### **Article 6 - Contenu de la formation et nombre de participants minimums :**

a) France Alzheimer se réserve le droit d'apporter à tout moment toute modification qu'il juge utile à ses programmes et prestations ainsi qu'au planning de ses cours. Il se réserve le droit de modifier, sans avis préalable, les intervenants et de supprimer un ou plusieurs titres de stage de sa gamme de cours. Les modifications ou suppressions sont susceptibles d'intervenir chaque trimestre.

b) - Formations inter : Les actions de formation inter ne pourront avoir lieu que dans la mesure où au moins 5 personnes sont inscrites pour une séance de formation. Dans le cas où cette condition ne serait pas remplie, la session de formation sera annulée dans les conditions financières définies dans l'article 8. Cependant, les parties restent libres d'organiser par voie d'avenant le report de la formation à une date ultérieure.

- Formation Intra : Le client est informé que le nombre de participants aux formations intra est limité à un maximum de 14 personnes.

#### **Article 7 - Formations dans les locaux de l'Association France Alzheimer :**

Pour les formations se déroulant dans les locaux de l'Association France Alzheimer, le client s'engage à respecter et faire respecter aux stagiaires l'ensemble des dispositions législatives et réglementaires fixant les règles d'hygiène et de sécurité applicables aux visiteurs séjournant dans les locaux de l'Association France Alzheimer ainsi que les prescriptions du règlement intérieur de l'Association France Alzheimer en matière d'hygiène et de sécurité et des règles générales et permanentes relatives à la discipline, affiché dans les locaux de l'Association France Alzheimer. Le règlement intérieur pourra vous être adressé gratuitement sur simple demande, il est de plus affiché dans les locaux de l'Association.

#### **Article 8 - Formations dans les locaux du client :**

Le client doit mettre à disposition du responsable pédagogique une salle de formation qui respecte les normes d'hygiène et de sécurité en vigueur au sein de l'établissement.

Le client s'engage à mettre à disposition de France Alzheimer le matériel nécessaire au bon déroulement de la session de formation (lecteurs DVD, écrans...). Le devis établi par France Alzheimer et accepté par le client définira une liste de ce matériel.

#### **Article 9 - Modalités d'annulation :**

En cas d'annulation, le client doit en informer l'Association France Alzheimer par lettre recommandée avec accusé de réception. L'annulation fera l'objet :

- d'une facturation portant seulement sur les frais réellement engagés si elle est régulièrement notifiée plus de cinq jours ouvrés avant la date du stage.
- d'une facturation de 50% du prix HT de la prestation commandée si elle est notifiée moins de cinq jours ouvrés avant la date du stage.

#### **Article 10 - Interruption de stage :**

En cas de cessation anticipée de la formation du fait du client pour un autre motif que la force majeure dûment reconnue, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : paiement intégral du stage de formation au bénéfice de l'Association France Alzheimer. Dans le cas de force majeure dûment reconnue ou de la cessation anticipée du fait de l'Association France Alzheimer, de nouvelles dates seront convenues.

#### **Article 11 - Frais de déplacement :**

Pour les formations sur site, il convient d'ajouter au coût pédagogique les frais de déplacements du responsable pédagogique et des éventuels intervenants. S'entend par frais de déplacements, les frais éventuels d'hébergement, de transports et de repas. Ces frais feront l'objet d'une ligne particulière lors de la facturation et ne seront facturés qu'une fois contrôlés par le responsable de la formation de l'Association France Alzheimer. Pour les formations inter-établissements ayant lieu dans les locaux d'un des clients, les frais de déplacements seront facturés au prorata du nombre de participants par établissement. Les frais de déplacements font l'objet d'un plafond défini par l'Association France Alzheimer. (Un tableau descriptif de ces plafonds est annexé à la présente).

#### **Article 12 - Modalités de facturation et de règlement :**

Les prix pratiqués pour les prestations de formations professionnelles continues proposés par l'Association France Alzheimer ne sont pas soumis à la TVA en application de l'article 261-4 du code général des impôts. La facturation aura lieu à l'issue de la formation. Avec sa facture, le client reçoit les attestations de présence des participants.

- Formation Intra : le règlement des factures intervient à réception de celle-ci sauf convention spécifique.
- Formation Inter : le règlement intervient lors de l'inscription à la formation. L'Association France Alzheimer se réserve le droit de refuser l'accès au stage à toutes personnes n'ayant pas réglé son inscription.

#### **Article 13 – pénalités de retard :**

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le client de pénalités de retard fixées à une fois et demie le taux d'intérêt légal (C.Com. Art. 441-6 al 3).

Ces pénalités sont exigibles de plein droit, dès réception de l'avis informant le client qu'elles ont été portées à son débit.

#### **Article 14 - droit d'auteurs :**

L'ensemble des documents remis au cours de la formation sont des œuvres originales et à ce titre sont protégées par le droit de la propriété intellectuelle.

En conséquence, le participant s'interdit d'utiliser, copier, transmettre et généralement d'exploiter tout ou partie de ces documents, sans l'accord préalable et écrit d'un responsable autorisé de France Alzheimer.

#### **Article 15 - Responsabilité de l'Association France Alzheimer :**

Les stagiaires recevront une attestation individuelle de participation au stage. Cette attestation ne constitue pas une reconnaissance ou un agrément par l'Association France Alzheimer de l'établissement employeur des stagiaires. Par ailleurs, l'Association France Alzheimer ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de tous dommages indirects pouvant résulter de l'accomplissement des prestations.

L'obligation souscrite par l'Association France Alzheimer dans le cadre de ses formations est une obligation de moyen et non une obligation de résultat. France Alzheimer ne pourra en aucun cas être tenu responsable si un dommage corporel intervient lors des exercices pratiques effectués au sein des formations et dont un stagiaire serait victime. De plus, France Alzheimer ne sera pas responsable de tout dommage ou perte des objets et effets personnels apportés par les stagiaires.

#### **Article 16 – Durée :**

La présente convention prend effet dès validation du dossier d'inscription par France Alzheimer jusqu'à la fin de l'exécution de l'action de formation.  
Toute modification ou sollicitation fera l'objet d'un avenant spécifique.

**Article 17 – Litiges :**

En cas de litiges, les deux parties s'accordent pour privilégier, avant tout recours juridique, un règlement amiable.

Pour toute contestation qui s'élèverait entre les Parties, relativement à l'interprétation, à l'exécution ou à la rupture de la présente Convention, les parties s'engagent à soumettre, préalablement à toute instance judiciaire, leur différend à des conciliateurs désignés par chacune d'elles, à moins qu'elles ne s'entendent sur la désignation d'un conciliateur unique.

Le ou les conciliateurs s'efforceront de régler les difficultés et de faire accepter par les Parties une solution amiable dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de désignation du ou des conciliateurs. A défaut de conciliation, la contestation sera portée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris.

La présente convention est soumise au droit français.

**Article 18 – Divers :**

Les clauses des présentes conditions générales de vente et ses annexes expriment l'intégralité de l'accord intervenu entre les Parties relativement à son objet et remplacent toutes les propositions, écrites ou orales et toutes autres communications entre les Parties ayant trait au contenu de cette convention, antérieures à la date de sa conclusion.

Les dispositions de la présente convention ne pourront être modifiées que par voie d'avenant écrit et signé entre les Parties.

Si une disposition de cette convention est tenue pour illégale, invalide ou inapplicable selon les lois en vigueur ou les futures lois applicables pendant la durée du contrat, une telle disposition doit être exclue. La présente convention devra être interprétée et appliquée comme si les dispositions illégales, non valides ou inapplicables n'avaient jamais été contenues dans la convention et le reste des dispositions du contrat ne sera pas affecté et conservera sa pleine autorité. De plus, les Parties devront négocier de bonne foi pour remplacer les dispositions illégales, invalides ou inapplicables par des dispositions valides se rapprochant le plus possible en termes légal et commercial des anciennes dispositions illégales, invalides ou inapplicables.



## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

Bulletin à retourner impérativement au plus tard un mois avant le début du stage  
soit par fax au 01 42 96 04 70  
soit par courrier à France Alzheimer, 21 bd Montmartre, 75002 Paris

### CHOIX DE LA FORMATION

Choix du stage \_\_\_\_\_

Type du stage  Intra-établissement  Inter-établissement

Date choisie \_\_\_\_\_

### CORRESPONDANT DE LA FORMATION

Nom de la structure \_\_\_\_\_

Civilité  Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom et prénom du correspondant \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

### STAGIAIRE

Nom du stagiaire \_\_\_\_\_

Adresse du stagiaire \_\_\_\_\_

Téléphone \_\_\_\_\_ Fax \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

*Par la présente, le signataire reconnaît avoir pris connaissance des conditions générales de vente annexées. Il reconnaît y adhérer pleinement et sans réserve.*

Date :

Signature :



**ASSOCIATION  
FRANCE ALZHEIMER®**  
[www.francealzheimer.org](http://www.francealzheimer.org)

*Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide*

**France Alzheimer  
et Maladies apparentées**  
Union nationale des associations Alzheimer  
21, boulevard Montmartre - 75002 Paris  
0 811 112 112 (coût d'un appel local)